



L'agence territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts s'engage dans « l'accord de Rouen pour le Climat ».

La COP21 de la Métropole Rouen Normandie est conçue pour permettre à tous les acteurs du territoire d'apporter leur contribution à l'objectif commun de contenir le réchauffement climatique en opérant une transition écologique bénéfique pour tous.

Après l'entrée en vigueur de l'accord de Paris pour le climat, la Métropole Rouen Normandie s'est inscrite dans la dynamique internationale pour contenir la hausse des températures en deçà de 2°C et si possible 1,5°C, en définissant une politique de transition écologique dans le cadre de l'élaboration de son « plan climat air énergie territorial » (PCAET). Au-delà des actions qu'elle porte sur son patrimoine et ses compétences, la Métropole a initié une démarche de mobilisation de territoire, la COP21 Rouen Normandie, pour permettre à tous les acteurs (entreprises, citoyens, communes ...) d'agir et de contribuer à l'objectif commun.

A l'échelle du territoire de la Métropole, les objectifs sont à l'horizon 2050 :

- Une diminution des émissions de gaz à effet de serre de 80 %
- Une diminution des consommations d'énergie de 50%
- Une multiplication par 2,5 des énergies renouvelables produites sur le territoire

L'agence territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts a son siège situé à Rouen. Ses principales missions consistent dans la gestion des forêts publiques situées sur les départements de la Seine-Maritime et de l'Eure, soit une surface boisée de 62 000 ha. Elle dispose d'un effectif de 85 personnes dont près de la moitié sur le territoire de la Métropole.

L'office National des Forêts gère sur le territoire de la Métropole près de 12 000 ha de forêts publiques, très majoritairement domaniales. Les relations étroites tissées entre l'ONF et la Métropole depuis de nombreuses années et le rôle majeur des forêts comme effet tampon du réchauffement climatique conduisent naturellement l'ONF à adhérer à la démarche COP 21 Rouen Normandie. En plus des bienfaits apportés par la forêt, l'ONF s'engage à renforcer sa contribution en réduisant l'impact de son activité au quotidien.

Cette démarche trouve toute sa place dans la stratégie partagée entre la Métropole Rouen Normandie et l'ONF qui vise à renforcer leur coopération et à donner aux forêts du territoire une place encore plus importante.

Considérant la démarche de Plan Climat Air Energie Territorial et de COP21 locale mise en place sur le territoire de la Métropole Rouen Normandie,
Considérant les motivations de l'agence territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts et les actions qu'elle a déjà mises en place,
L'agence territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts s'engage dans « l'accord de Rouen pour le climat ».

Je soussigné, Antoine COUKA, représentant légal de l'agence territoriale de Rouen de l'Office National des Forêts, située au 53 bis rue de la Maladrerie à Rouen, m'engage à contribuer aux objectifs de la COP21 par :

- **Bâtiment** : accompagner un projet de construction d'un bâtiment permettant d'établir le siège des partenaires de la filière bois, d'illustrer et de diffuser les exceptionnelles qualités des bois locaux en matière de process de construction, de performance en matière d'isolation, d'innovation esthétique.
- **Efficacité Energétique** : cf. le projet de bâtiment - construction d'un bâtiment à énergie positive. Accompagner les agents dans la réduction de leurs consommations d'énergie au bureau (éclairage, outils bureautique). Participer avec le concours de la Métropole à la croissance de la part de bois énergie issue des forêts publiques du territoire dans l'approvisionnement des chaudières bois métropolitaines.
- **Déchets/matière** : développer les comportements vertueux par des actions de sensibilisation aux éco-gestes : dotation de poubelles bi-compartmentées, réduction des impressions, accompagnement au tri sélectif dans l'espace réfectoire...
- **Mobilité transport** : sensibiliser les personnels et mettre en place un plan de déplacement à l'échelle des personnels du siège de l'agence pour encourager l'usage du vélo et des transports en commun.
- **Numérique** : sensibiliser aux bonnes pratiques de gestion des mails et d'archivage des dossiers pour limiter les consommations d'énergie par les serveurs.
- **Biodiversité** : renforcer le partenariat ONF Métropole sur la politique en faveur de la biodiversité en forêt domaniale.

J'autorise la Métropole à communiquer sur cet engagement.

Fait à Rouen, le 6 novembre 2018

Le Directeur de l'agence territoriale de Rouen



Antoine COUKA